



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 19 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf mai à vingt et une heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 13 mai 2022, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	15

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur VIGNANCOUR, Madame MOREL, Monsieur OLLIVIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Monsieur LEPORTIER

Absents excusés : Monsieur TREFOUX a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI
 Madame LEMOINE a donné pouvoir à Madame MOREL
 Madame CARPENTIER a donné pouvoir à Monsieur HAMEL
 Monsieur BENOIST

Absents : Monsieur COISEL, Madame TERRIER, Madame LENOEL

Secrétaire de Séance : Madame MOREL

22-045 APERITIF EUROPEEN.SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX COMITES DE JUMELAGE BERNIERES-ARCADE ET BERNIERES-EISINGEN

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Le 8 mai dernier, la commune de Bernières-sur-Mer a organisé un apéritif européen à la salle de la mer. Les comités de jumelage Bernières-Arcade (italien) et Bernières-Eisingen (Allemand) ont participé à cette organisation.

Une dépense exceptionnelle a donc été engagé par les deux comités, 83,58 euros pour le comité de jumelage Bernières-Arcade et 150,92 euros pour celui de Bernières-Eisingen.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

ACCEPTE de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 83,58 euros pour le jumelage Bernières-Arcade et de 150,92 euros pour le jumelage Bernières-Eisingen.

Le Maire,
 Thomas DUPONT-FEDERICI

PREFECTURE DU CALVADOS
 23 MAI 2022
 COURRIER